



Ville de LORRAINE

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 juin 2019, 19 H 00
Mairie (Domaine Garth)
100, chemin de la Grande-Côte, Ville de Lorraine

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE	
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2019-06-134
4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE – 14 MAI 2019	2019-06-135
5. PRÉSENTATION DES COMPTES	
4.1 Approbation des comptes payés et à payer du mois de mai 2019	2019-06-136
6. COMITÉS ET COMMISSIONS	
5.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Approbation du procès-verbal de la dernière séance – 28 mai 2019	2019-06-137
7. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS	
7.1 AVIS DE MOTION - Règlement d'emprunt B-296 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 10 000,00\$, par emprunt, pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros B-265-2, B-266-2, des émissions échéant le 16 septembre 2019	2019-06-138
7.2 PROJET DE RÈGLEMENT - Règlement d'emprunt B-296 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 10 000,00\$, par emprunt, pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros B-265-2, B-266-2, des émissions échéant le 16 septembre 2019	2019-06-139
8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS	
8.1 ADOPTION - Règlement Permis et certificat Règlement URB-02-04 modifiant le Règlement URB-02 sur les permis et certificats afin de réglementer:	2019-06-140
- La construction d'écran acoustique, intimité et visuel	
- Les arbres;	
- L'abattage des arbres;	
- Les chicots;	
- Les accessoires;	
- Les aires de stationnement;	
- Les appendices;	
- Les patios;	
- Les terrasses;	
- Le renouvellement des permis et certificats;	
- Les droits de passage;	
- La bande de protection riveraine;	
- Le contenu général d'un permis de construction;	
- La nécessité d'un certificat d'autorisation;	



<ul style="list-style-type: none">- La nécessité d'un certificat d'occupation;- Les infractions et les pénalités; <p>8.2 ADOPTION - Règlement Zonage URB-03-09 modifiant le règlement URB-03 sur le zonage, concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le dégagement des bornes d'incendie, des services d'utilité publique et des services d'aqueduc;- Les matériaux de revêtement extérieur;- Les matériaux de revêtement pour les nouveaux bâtiments et les bâtiments existants;- Les matériaux de revêtement d'une toiture;- L'uniformité des matériaux en cas de réparation;- La somme des marges minimales pour un garage et un abri d'auto;- Les saillies;- Les cheminées intégrées;- Les escaliers extérieurs;- Les constructions souterraines sans accès extérieur et intérieur;- Les bâtiments complémentaires;- Les accessoires autorisés en cour avant et en cour latérale;- Les marges minimales de recul;- Les enseignes;- Les piscines;- Les clôtures;- Les écrans intimités;- Les aires de stationnements;- Les véhicules récréatifs commerciaux et les remorques;- L'abattage des arbres et les exigences de remplacement;- Les plantations prohibées;- Les haies;- Les aménagements paysagers. <p>8.3 ADOPTION - Règlement Construction URB-05-04 modifiant le « Règlement URB-05 de construction » concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les fondations d'un bâtiment principal;- La séparation des eaux d'égout;- Le niveau d'un stationnement;- Les clôtures et murs de soutènements;- Le ramonage d'une cheminée;- Les appareils de chauffage au bois;- Les broyeurs à déchets.	<p style="text-align: right;">2019-06-141</p> <p style="text-align: right;">2019-06-142</p>
<p>9. RÉSOLUTIONS</p> <p>9.1 Direction générale</p> <p>EMBAUCHES :</p> <ul style="list-style-type: none">• Commis bibliothèque – sur appel et régulier – Félix Mainville; et• Surnuméraire – Services des finances et trésorier – Josée Leblanc; <p>FIN D'EMPLOI Mesdames Marie-Hélène Bohémier, Claire Major et Monique Poissant</p> <p>9.2 Communications</p>	<p style="text-align: right;">2019-06-143</p> <p style="text-align: right;">2019-06-144</p> <p style="text-align: right;">NIL</p>



Ville de LORRAINE

9.3 Direction des finances et trésorerie	NIL
9.4 Direction du développement durable	NIL
9.5 Direction des travaux publics et infrastructures	NIL
9.6 Direction des loisirs et de la culture Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) projet d'installation de portes automatiques au centre culturel Laurent G. Belley/Changement de programme de subvention.	NIL 2019-06-145
9.7 Direction des services juridiques et du greffe	NIL
9.8 Sécurité publique	NIL
10. RÉOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI	NIL
11. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA) 11.1 Motion de félicitations – exposition de peinture « Artiste Coup de cœur du public 2019 » - Madame Johanne Bourgie	2019-06-146
11. PÉRIODE DE QUESTIONS	
12. LEVÉE DE LA SÉANCE	2019-06-147